

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARBON-BLANC

PREUVE
D'IDENTITE
PAR

Nombre de conseillers :

En exercice ———— 29

Présents ———— 27

Pouvoirs ———— 2

Votants ———— 29

DELIBERATION N° 2014-51

**OBJET : SDEEG – ADHESION
AU GROUPEMENT DE
COMMANDE POUR L'ACHAT
D'ENERGIE GAZ**

L'an deux mille quatorze, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014

Etai^{ent} présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHOUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoint, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes GOUGUET, ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etai^{ent} absents et avaient donné pouvoir :
Mme MARON, M. BARDIN

Monsieur Christophe JAUREGUI a été nommé Secrétaire de séance.

Vu la directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité.

Vu la directive européenne n° 2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel

Vu le code de l'énergie,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics notamment son article 8

Considérant que la commune de Carbon-Blanc a des besoins en matière d'achat d'énergie, de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétiques

Considérant que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix.

Considérant que les Syndicats Départementaux d'Energies (SDE24, SYDEC, SDEEG, SDEE47 et SDEPA) s'unissent pour constituer un groupement de commande, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique

Considérant que le groupement est constitué pour une durée illimitée.

Considérant que pour satisfaire ces besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera passé des marchés ou des accords cadres

Considérant que le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde sera la coordonnateur du groupement

Considérant que ce groupement présente un intérêt pour la commune de Carbon-Blanc au regard de ses besoins propres.

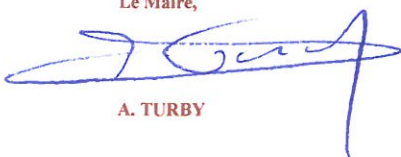
Monsieur le Maire propose :

- × D'autoriser l'adhésion de la commune de Carbon-Blanc au groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique pour une durée illimitée.
- × De l'autoriser à signer l'acte constitutif du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- × De mandater les Syndicats départementaux d'Energies cités plus haut pour solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et de fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison
- × D'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement conformément à l'article 7 de l'acte constitutif et d'imputer ces dépenses sur le budget communal correspondant
- × De s'engager à exécuter avec la ou les entreprises retenu(es) les marchés, accords cadre ou marchés subséquents dont la commune de Carbon-Blanc est partie prenante
- × De s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune de Carbon-Blanc est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de ces propositions.

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 4/7/14
et de la publication le 08/07/14

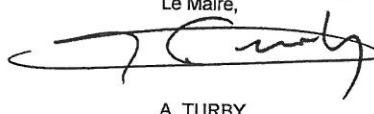
Le Maire,



A. TURBY



CARBON-BLANC,
Le 27 juin 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,



A. TURBY